



Conseil de l'Europe



Plan d'action pour les personnes handicapées 2006 – 2015



**Un plan sur la façon d'améliorer les choses
pour les personnes handicapées en Europe**

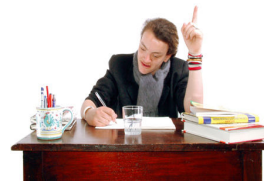
Version facile à lire



Conseil de l'Europe



La vie au sein de la communauté



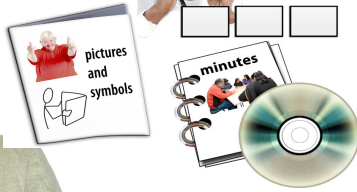
Éducation



Participation à la vie culturelle

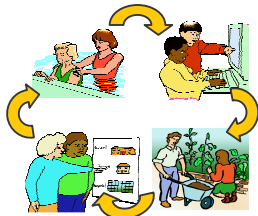


Participation à la vie politique et publique



Information et communications

Plan d'action pour les personnes handicapées 2006 – 2015



Réadaptation



Soins de Santé



Emploi, Orientation et Formation professionnelle



Accessibilité des Bâtiments et Transport



Version facile à lire



Protection sociale



Protection juridique



Sensibilisation



Protection contre la violence et les abus

Recherche et développement

Ceci est une version facile-à-lire du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées. La version intégrale du texte est reprise dans la Recommandation (2006)5 du Comité de Ministres sur le Plan d'action du Conseil de l'Europe sur le Plan d'action 2006-2015 du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société : améliorer la qualité de vie des personnes handicapées,
<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=986837&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75>



Version facile à lire créée par l'Association européenne des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap (EASPD), www.easpd.eu pour le Secrétariat général du Conseil de l'Europe.

Ce texte est également disponible en anglais.

Remerciements

EASPD tient à remercier Phil Madden et Kate Walton pour le travail fourni dans la réalisation de ce texte.

Illustrations et images de :

– “The Valuing People clipart collection”. Tél. +44 870 740 4887.

www.communityliving.org.uk.

2006Photosymbles Ltd. www.photosymbols.com



© European Easy-to-Read Logo: Inclusion Europe.

More information at www.inclusion-europe.org/etr

Cette version facile à lire a été révisée par Inclusion Europe.

Edition anglaise:

Disability Action Plan 2006-2015

A plan about how to make things better for people with disabilities in Europe

Easy-to-read version

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doit être adressée à la Division de l'information publique et des publications, Direction de la communication, Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg, ou publishing@coe.int. Toute autre correspondance relative à cette publication doit être adressée à la Division « Intégration des personnes handicapées », Direction Générale de la Cohésion Sociale, Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex, ou disability@coe.int.

© Conseil de l'Europe, novembre 2008

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Contenu

- | | |
|----------------------------|---------|
| 1. Introduction | Page 5 |
| 2. Lignes d'action | Page 10 |
| 3. Aspects transversaux | Page 28 |
| 4. Mise en oeuvre et suivi | Page 29 |

1. Introduction

De l'Ibérie en Sibérie



Qui a fait ce Plan ?

Le Plan est fait par le Conseil de l'Europe.
Le Conseil de l'Europe est un groupe
de 47 pays de l'Europe
(de l'Ibérie en Sibérie).



Le Conseil veut rendre une meilleure vie
aux citoyens européens.

Il veut faire de l'Europe un endroit
où on vit bien.

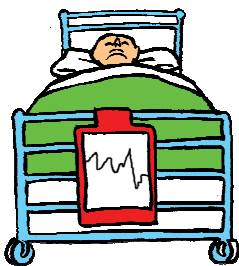


Il veut que tous les gens en Europe
vivent heureux ensemble.

(On appelle ça la Cohésion sociale)

De quoi parle le Plan ?

Le Conseil veut que
toutes les personnes handicapées
en Europe aient une meilleure vie.



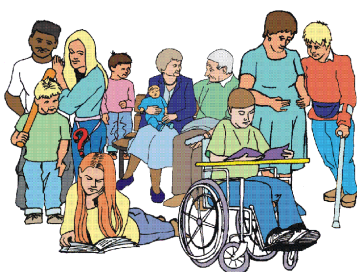
Le regard des gens
sur les personnes handicapées a changé.

Les personnes handicapées
étaient vues comme des patients
qui avaient besoin de soins.

(On appelle ça le Modèle médical).

Nous savons maintenant que
les personnes handicapées
doivent faire partie de la société
comme toute autre personne.

(On appelle ça le Modèle social).





Les personnes handicapées devraient avoir les mêmes droits que les autres citoyens.

La société doit assurer un accès égal aux droits humains pour tous ses citoyens.

Les personnes handicapées doivent être traitées comme des citoyens égaux aux autres.

(On appelle ça un Modèle axé sur les droits humains).



Le Conseil de l'Europe a écrit un Plan d'action pour les personnes handicapées.

Que veut faire le Plan d'action pour les personnes handicapées?



Le Plan présente les mêmes idées que la Convention des Nations Unies sur le Handicap.

Le Plan mettra en avant les droits et la pleine participation des personnes handicapées à la vie sociale.



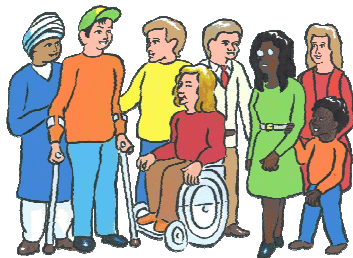
Le Plan améliorera la qualité de vie des personnes handicapées en Europe.

Le Plan est valable de 2006 à 2015.

Chaque pays en Europe est différent.

Chaque pays en Europe a des lois différentes.

Mais ce Plan est pour tous les gens en Europe.





Il dit que travailler pour rendre une meilleure vie aux personnes handicapées est la responsabilité de chacun.

Cela veut dire la responsabilité de chaque pays.

Cela veut dire la responsabilité de toute personne qui vit en Europe.

Cela veut dire la responsabilité des services pour les personnes handicapées.

Cela veut dire aussi tous les services gouvernementaux.

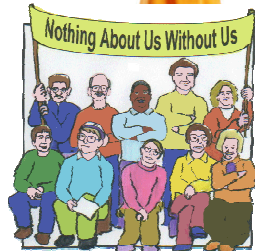
Cela veut dire aussi les entreprises et d'autres organisations.

Cela veut dire aussi tous les citoyens européens.

Nous devons travailler ensemble pour que cela arrive.

Plus important encore, le plan dit que les personnes handicapées doivent pouvoir prendre des décisions quant à leur vie.

Les personnes handicapées disent "Rien pour nous, sans nous !"



Le Plan présente beaucoup d'idées.



Le Conseil de l'Europe vérifiera comment le plan fonctionne et pensera à la manière de le faire avancer.

Il existe un Forum pour le faire.

Le Plan veut combattre la discrimination.

La discrimination signifie traiter les gens de façon injuste.

Chaque personne handicapée peut être discriminée.

Certaines personnes handicapées ont plus de problèmes que d'autres.



Les femmes et les filles handicapées risquent d'être mal traitées parce qu'elles sont femmes.



Les personnes handicapées qui appartiennent à des minorités ethniques et/ou noires risquent également d'être mal traitées.



Les migrants handicapés risquent d'être mal traités.

Migrant signifie une personne qui ne vit pas dans le même pays tout le temps. (On appelle ça la double discrimination).

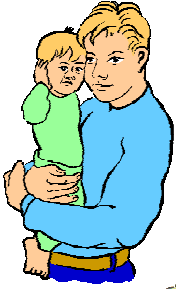


Il existe d'autres plans pour aider les femmes et les autres groupes de personnes.

Les gens qui travaillent sur le Plan d'action pour les personnes handicapées doivent se réunir avec des gens qui travaillent sur d'autres plans.

Soutien spécifique

Certaines personnes handicapées ont besoin d'un soutien spécifique.



Les enfants handicapés ont besoin d'un soutien spécifique.



Les personnes vieillissantes handicapées ont besoin d'un soutien spécifique.



Les personnes aux besoins complexes ou avec un handicap sévère ont besoin d'un soutien spécifique.



Les femmes et les jeunes filles handicapées ont besoin d'un soutien spécifique.



Les personnes handicapées issues des minorités ou de l'immigration ont besoin d'un soutien spécifique.



Nous devons penser à de nouvelles manières qui peuvent aider les personnes handicapées ayant besoin d'un soutien spécifique.

2. Lignes d'action

Qu'il y-a-t il dans le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées ?

Le Plan a 15 lignes d'action
ce qui signifie les domaines couverts.

Ligne d'action 1
Participation à la vie politique et publique

Ligne d'action 2
Participation à la vie culturelle

Ligne d'action 3
Information et communication

Ligne d'action 4
Education

Ligne d'action 5
Emploi, orientation et formation professionnelle

Ligne d'action 6
Accessibilité et bâtiments

Ligne d'action 7
Les transports

Ligne d'action 8
La vie dans la société

Ligne d'action 9
Soins de santé

Ligne d'action 10
Réadaptation

Ligne d'action 11
Protection sociale

Ligne d'action 12
Protection juridique

Ligne d'action 13
Protection contre la violence et les abus

Ligne d'action 14
Recherche et développement

Ligne d'action 15
Sensibilisation

Ligne d'action 1 Participation à la vie politique et publique

Il est très important pour chaque personne d'être impliquée dans la prise de décisions dans son pays.

Cela veut dire les personnes handicapées aussi.

Le pays sera ainsi un endroit plus juste où on vit mieux.

Le Plan veut:

- faire en sorte que les personnes handicapées puissent participer plus facilement à la vie politique et publique.
- demander aux personnes handicapées et à leurs organisations ce qu'elles pensent.
- que plus de personnes handicapées soient impliquées dans la prise de décision, aussi les femmes et les jeunes, et les personnes qui ont besoin d'un soutien spécifique.

Chaque pays devrait s'assurer:

- que chaque personne handicapée puisse voter librement et en secret.
- que les personnes handicapées :
 - puissent se présenter aux élections.
 - puissent faire partie d'un gouvernement.

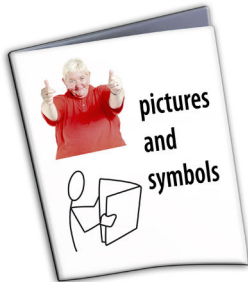




- que les personnes handicapées puissent se réunir pour avoir une voix plus forte.



- que l'on demande l'avis des personnes handicapées sur différentes choses,
- et que cet avis soit pris en considération.



- que l'information provenant des gouvernements, partis politiques et autres organisations soit facile à comprendre.



- que les réunions soient accessibles.
(Accessible veut dire facile à trouver, facile à comprendre et facile à entrer).

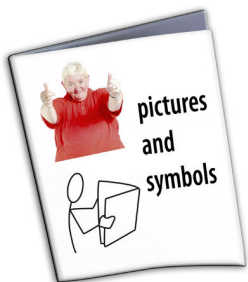
Ligne d'action 2 Participation à la vie culturelle



Les personnes handicapées doivent être capables de participer à la vie culturelle comme toutes les autres personnes.

(Culture signifie art, sport et loisirs).

Chaque pays devrait s'assurer:



- que l'information sur la culture est facile à comprendre.
- qu'il existe un accès correct à la vie culturelle.



- que les personnes qui organisent la culture connaissent le handicap.
- que les personnes handicapées soient aidées à devenir des artistes.

Ligne d'action 3

Information et communication



Chaque personne a besoin de savoir ce qui se passe dans le monde.



Quand les gens connaissent leurs droits, ils peuvent se joindre aux autres.



Ainsi les gens peuvent prendre leurs propres décisions.



Beaucoup de changements ont lieu dans la manière de communiquer – surtout avec l'arrivée des ordinateurs et des téléphones mobiles.



Ces changements doivent être bénéfiques pour tous les gens.

Ces changements doivent être bénéfiques pour les personnes handicapées.



Les personnes handicapées ont besoin d'informations accessibles.

(Accessible signifie facile à trouver, et facile à comprendre).

Chaque pays devrait s'assurer:



- qu'il existe une égalité d'accès à l'information.

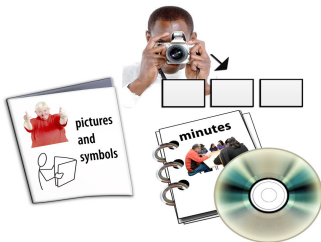


- que les personnes handicapées aient une égalité d'accès à l'information et les mêmes avantages suite à ces changements dans la communication.

Cela doit être le cas pour toutes les informations communiquées par le gouvernement.

Cela doit être le cas pour les informations provenant d'autres organismes.

Cela signifie s'assurer:

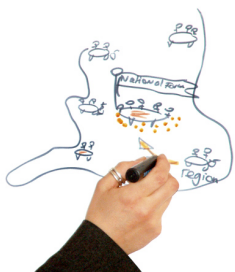


- que l'information est disponible sous différentes formes

comme « Facile à lire » et des moyens de communication spécialisés pour les personnes qui ne peuvent pas voir ou entendre.



- que les réunions et des conférences soient accessibles.



- qu'on raconte aux personnes handicapées les bonnes idées.

Ligne d'action 4 Éducation



L'éducation est très importante pour chaque personne.

L'éducation est quelque chose qui continue tout au long de la vie.

Cela est valable également pour les personnes handicapées.



Les personnes handicapées devraient avoir droit au même type d'éducation et dans les mêmes structures que d'autres personnes.

Cela signifie qu'elles auront les mêmes chances.



Cela signifie aussi que les autres personnes pourront mieux comprendre le handicap.

Chaque pays devrait s'assurer:

- qu'il existe des lois et des règles pour aider les personnes handicapées à avoir une égalité d'accès à l'éducation tout au long de leur vie.
- que les personnes handicapées suivent des cours ensemble avec d'autres personnes.
- que les personnes handicapées aient un accès raisonnable et un soutien personnel et qu'elles reçoivent un soutien correct dès le plus jeune âge.





- que tout le personnel éducatif comprenne le handicap;
- que les écoles et les universités apprennent et enseignent ce que signifie le handicap et les droits des personnes handicapées.
- que les familles soient impliquées dans l'éducation de façon correcte.

Ligne d'action 5 Emploi, orientation et formation professionnelles



Les personnes handicapées veulent avoir un emploi :

- pour qu'elles soient plus indépendantes,
- pour qu'elles puissent être plus intégrées dans la société.



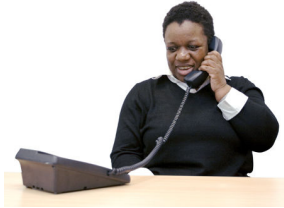
Mais actuellement les personnes handicapées n'ont pas autant d'emplois que les autres membres de la société.

Chaque pays devrait s'assurer:



- qu'ils embauchent des personnes handicapées.
- que les employeurs comprennent le handicap.
- que les employeurs sachent que les personnes handicapées peuvent être des employés excellents s'ils ont accès à un soutien adéquat.
- les personnes handicapées aient les mêmes droits et conditions que tous les autres. Cela doit être vrai quand elles postulent pour un emploi et quand elles se trouvent au travail.

Cela doit être vrai aussi pour les personnes qui deviennent handicapées après qu'elles soient embauchées.



Les personnes handicapées ont besoin:

- d'une bonne évaluation, formation et soutien.
- d'être vues pour ce qu'elles PEUVENT faire, et pas pour ce qu'elles ne peuvent pas faire.
- d'avoir la possibilité d'une carrière qui leur convient.
- d'avoir des régimes de prestation d'invalidité qui facilitent l'emploi.
- d'avoir la chance de travailler là où elles veulent et comment elles veulent, que ce soit leur propre affaire, une entreprise sociale ou un atelier protégé.

Les jeunes ou les femmes handicapés peuvent avoir besoin d'une aide spéciale.

Ligne d'action 6 Accessibilité et bâtiments



Les bâtiments doivent être accessibles aux personnes handicapées pour qu'elles soient convenablement incluses dans la société.

Cela est également important pour les espaces extérieurs.



Il ne devrait pas y avoir des barrières.

(On appelle ça la Conception Universelle).

Chaque pays devrait s'assurer:



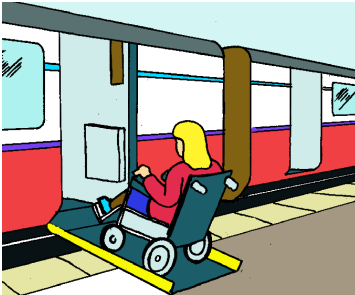
- que tous les nouveaux bâtiments et espaces soient accessibles et sûrs pour les personnes handicapées.
- que tous les bâtiments existants soient rendus plus accessibles et plus sûrs.
- que les gens qui dessinent et bâtissent de nouveaux bâtiments se basent sur la Conception Universelle.



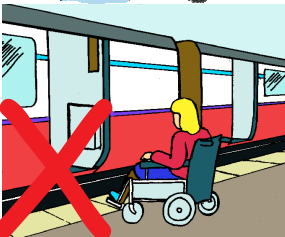
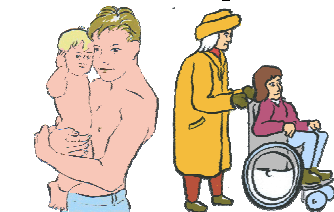
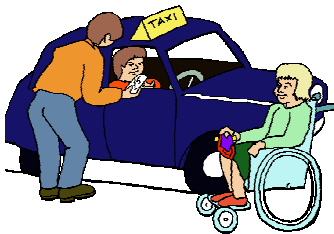
Ligne d'action 7 Les transports

Les personnes handicapées ont le droit d'utiliser le transport comme tous les autres gens.

Transport signifie les bus, les trains, les voitures et les avions.

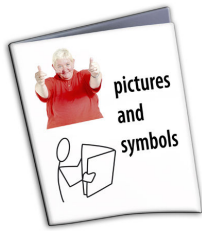


Chaque pays devrait s'assurer:



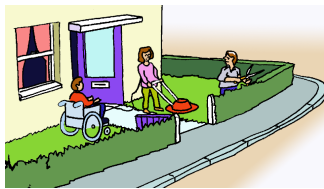
- que les transports soient sûrs et accessibles, aussi que le parking.
- que les transports accessibles aident d'autres gens, comme les parents avec des jeunes enfants ou des personnes âgées.
- que les personnes handicapées ne soient pas discriminées.
- qu'il existe une Conception Universelle.

(cela veut dire qu'il ne doit pas y avoir de barrières).



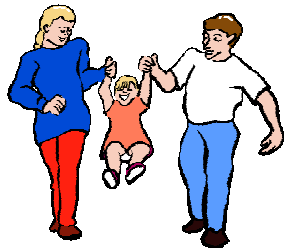
- qu'il existe des informations accessibles concernant les transports.
- que les personnes qui dessinent les transports et qui gèrent les transports :
 - connaissent le handicap,
 - se consultent avec des personnes handicapées.

Ligne d'action 8 La vie dans la société



Les personnes handicapées veulent vivre de façon indépendante dans la communauté.

Cela inclut les adultes handicapés et les parents des enfants handicapés.



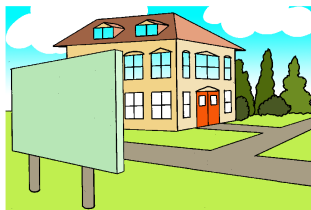
Les familles avec des enfants handicapés ou des adultes handicapés ont besoin de soutien pour rester ensemble et être incluses dans la société.

Chaque pays devrait s'assurer:

- que les services soient prestés au sein de la société, où habite tout le monde, et non pas en institutions.

Institutions signifie:

- trop de personnes habitent ensemble,
- les personnes n'habitent pas là où elles veulent,
- les personnes ne vivent pas au sein de la société.



- que les personnes handicapées et leurs familles:
 - reçoivent un soutien correct, de l'information et une formation,
 - aient le support qui est le plus convenable pour eux.



Cela inclut:

- des services de soins et un soutien psychologique,
- services de jour (ex. centre d'accueil de jour) et des mesures thérapeutiques,

- la possibilité de se réunir et de bénéficier de l'aide d'auto représentants.

- que les personnes handicapées puissent vivre dans de logements de qualité.
- que les personnes handicapées puissent vivre comme les autres gens.
- que les personnes handicapées puissent embaucher les assistants personnels qu'elles veulent.
- que les services de conseil aident les personnes handicapées à faire partie de la société.
- que les services intégrés (mainstream) aident les personnes handicapées à faire partie de la société.

(Les services intégrés (mainstream en anglais) sont les services que tous les autres gens utilisent. Y inclut les transports).

Note: le mot mainstream n'a pas de traduction exacte en français; on utilise souvent le mot intégré pour traduire mainstream.

Ligne d'action 9 Soins de santé

Chaque pays devrait s'assurer:



- que les services de santé et les programmes de soin respectent toujours les droits humains et sociaux des personnes.

- que les personnes handicapées bénéficient de l'égalité d'accès à tous les services de santé.

- que les personnes handicapées reçoivent du soutien le plus tôt possible.

(Cela s'appelle Intervention précoce).

- que les soins de santé reconnaissent les besoins différents des hommes et des femmes.

- que les personnes handicapées et leurs familles soient bien informées quand aux programmes de soins qu'elles reçoivent.

Cela doit se faire avec respect, et l'information doit être claire, facile à comprendre et utile.

- qu'elles soient entièrement impliquées dans les décisions sur leur santé.

- que leurs familles, amis et auto représentants soient impliqués dans ces décisions, si la personne handicapée le souhaite ou en a besoin.

- que les professionnelles de la santé connaissent le handicap et savent répondre aux besoins de la personne handicapée.

Ligne d'action 10

Réadaptation



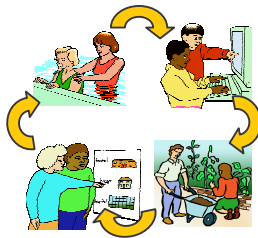
Réadaptation veut dire aider les personnes handicapées à revenir et à faire partie de la société comme tous les autres gens.

Cela signifie de s'épanouir pleinement.

Chaque pays devrait s'assurer:



- qu'ils demandent aux personnes handicapées et à leurs familles ce qu'elles veulent;



- qu'il existe des services de réadaptation de bonne qualité pour:
 - la santé
 - l'éducation
 - le logement
 - la formation professionnelle

Les services doivent collaborer.



- que les employeurs travaillent ensemble pour trouver la meilleure façon d'aider les personnes handicapées à chercher un nouvel emploi ou réintégrer l'ancien emploi.

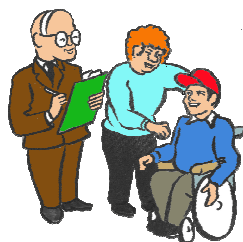
Ligne d'action 11

Protection sociale

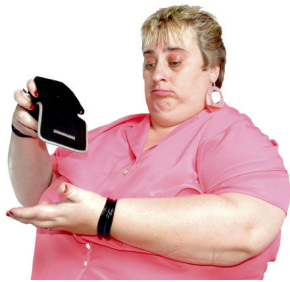


La protection sociale signifie l'argent que le gouvernement et les services d'assistance ou d'aide sociale ont besoin pour faire en sorte que tout le monde soit inclus dans la société.

Chaque pays devrait s'assurer:



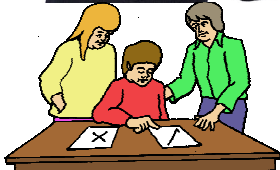
- que l'argent et les services soient fournis équitablement et après une évaluation correcte.



- que les personnes handicapées ne soient pas pauvres.



- que la façon de fournir ces services soit facile à comprendre.



- que les personnes handicapées et leurs familles connaissent tout sur les services.



- que les personnes qui fournissent les services travaillent ensemble avec les organisations des personnes handicapées pour une meilleure prestation des services.



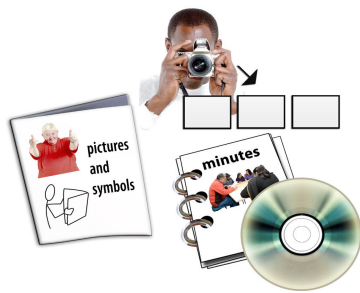
- que le plan veut particulièrement soutenir les personnes handicapées pour qu'elles trouvent un emploi.

Ligne d'action 12 Protection juridique



Les personnes handicapées doivent être protégées par la loi comme toutes les autres personnes.

Les personnes handicapées doivent avoir un accès égal à la loi tout comme les autres personnes.



Chaque pays doit s'assurer:

- que toutes les lois soient équitables pour les personnes handicapées.
- que les personnes qui font et qui contrôlent les lois comprennent ce que le handicap signifie;
- que l'information concernant les lois soit accessible.
- que les personnes handicapées aient des auto-représentants indépendants pour les aider avec leurs droits légaux.
- que les personnes handicapées puissent posséder des biens.
- que les personnes handicapées ne fassent pas l'objet d'expérimentations médicales.

Ligne d'action 13 Protection contre la violence et les abus



Les personnes handicapées doivent être protégées contre la violence et les abus.



Les personnes handicapées ont besoin d'une protection spéciale:

- en particulier les femmes handicapées,
- en particulier les personnes avec un handicap sévère.



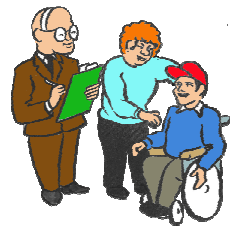
Chaque pays devrait s'assurer:

- qu'il existe de bonnes lois et des systèmes de bonne qualité pour protéger les personnes handicapées.
- que le personnel d'accompagnement soit formé pour savoir comment agir en cas d'abus.
- que les juges et la police connaissent le handicap.
- qu'ils traitent sérieusement les abus contre les personnes handicapées.
- que chaque personne comprenne que les abus ne doivent pas se produire.
- que des formations et de l'information soient données aux personnes handicapées pour les aider à prévenir et arrêter l'abus.
- que les personnes handicapées et leurs familles soient aidées si abus a lieu.

Ligne d'action 14 Recherche et développement

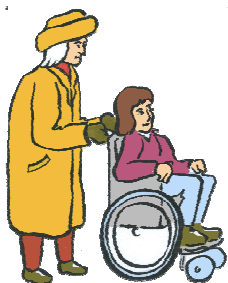
(Recherche et développement signifie:

- se renseigner,
- voir comment on peut rendre les choses et la vie meilleures).



Chaque pays devrait s'assurer:

- que la collecte de l'information se fait de la même façon.
- qu'on n'abuse pas de l'information privée.
- que les informations aident les personnes handicapées à avoir les mêmes droits.



- qu'on recherche de nouvelles idées.
- qu'on partage de nouvelles informations.

- que les personnes handicapées soient impliquées dans la recherche.

- qu'on prête attention à la façon d'aider:
 - les personnes handicapées,
 - les personnes âgées et handicapées.

- que de nouvelles manières pour créer de meilleures choses pour les personnes handicapées et pour les aider soient découvertes.

Ligne d'action 15 Sensibilisation



Les personnes qui n'ont pas un handicap doivent:

- connaître des choses concernant le handicap,
- voir les personnes handicapées comme des personnes :
 - égales aux autres,
 - qui ont les mêmes droits que les autres.
- qui ont beaucoup à offrir/donner.

(On appelle ça sensibilisation).

Mais de nos jours pas tous les gens pensent de cette façon.

Nous devons aider les gens à changer leur façon de penser.

(On appelle ça « changer d'attitude »).

Cela est très important.

Les lois et un bon soutien ne sont pas toujours suffisants.



Chaque pays devrait s'assurer:

- que les informations fournies par le gouvernement présentent justement les personnes handicapées comme citoyens à part entière.
- qu'on informe tous les gens sur les droits égaux des personnes handicapées.
- qu'on informe tous les gens sur ce que les personnes handicapées peuvent offrir.
- qu'ils travaillent avec tous les médias.

(Médias signifie des choses telles que la TV, la radio, les films, les magazines, les journaux, la publicité).

- qu'ils montrent plus de personnes handicapées faisant des choses ordinaires et raconter plus de choses concernant le handicap.

- ils aident les personnes handicapées à entretenir de bonnes relations avec les médias.

3. Aspects transversaux



Les personnes handicapées peuvent être traitées d'une manière injuste.



D'autres groupes de la société peuvent aussi être traités d'une manière injuste.

Tels sont les enfants, les femmes, les personnes vieillissantes, les personnes appartenant aux groupes minoritaires et les migrants.

(Migrants signifie des personnes qui travaillent et vivent en dehors de leurs pays).



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe et les Etats membres ont des plans particuliers pour aider ces autres groupes.



Parfois les personnes appartenant à ces groupes ont aussi un handicap.

Donc ce Plan d'action pour les personnes handicapées doit être compatible avec les autres plans. (On appelle ça Aspects transversaux).

4. Mise en oeuvre et suivi



Mise en œuvre veut dire faire les choses.

Chaque pays doit réaliser ce qui a été écrit dans le Plan.



Chaque pays a des lois différentes, ainsi que de l'argent et des façons différentes de réaliser ces choses.

Chaque pays a des idées différentes sur ce que doit être fait en premier.

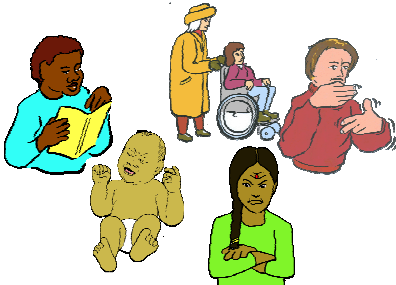


Mais le plan veut que **chaque** pays:

- s'assure que les personnes handicapées aient des droits égaux aux autres.



- implique des personnes handicapées tout le temps dans toutes les activités.

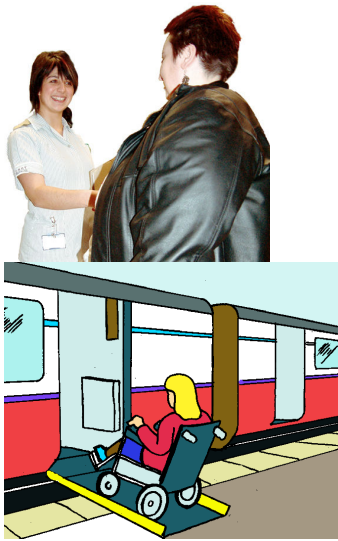


- s'assure que ces plans pour les personnes handicapées aillent ensemble avec d'autres plans.



Le plan veut aussi que **chaque** pays :

- élimine les barrières et travaillent pour une meilleure Conception Universelle.



- améliore les services.
- ait un personnel de qualité, qui peut suivre des formations de qualité.
- vérifie que le handicap fasse partie des services intégrés (mainstream en anglais).
(Les services intégrés – mainstream services en anglais - sont les services que tous les autres gens utilisent).



Que fera le Conseil de l'Europe?

Le Conseil aidera les états membres s'ils le demandent.



Le Conseil rassemblera des informations venant de chaque Etat membre.



Le Conseil aidera les gens de différents pays à apprendre les uns des autres.

Le Conseil partagera les bonnes idées.



Le Conseil présentera des rapports au Comité de Ministres du Conseil de l'Europe.



Le Conseil impliquera les personnes handicapées et ceux qui les soutiennent.



Il fera cela à l'aide d'un Forum.

("Forum" veut dire un endroit où les personnes se réunissent pour échanger des idées.)

800 millions d'Européens
47 Etats membres



**COUNCIL
OF EUROPE**

**CONSEIL
DE L'EUROPE**

<http://www.coe.int/DefaultFR.asp>

